

## FICHE DE POSTE DRE

**POSTE :** DIRECTEUR REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

**FILIERE :** Management

**FAMILLE METIERS :** Mangement régional de l'environnement

### ACTIVITES :

Le/la directeur régional de l'environnement a pour mission d'accompagner l'exécution des différents programmes du Département du Développement Durable (**DDD**) et contribuer à l'intégration de la composante environnementale et de développement durable dans les actions et projets menés par les autres Départements et acteurs partenaires au niveau régional.

### MISSIONS :

Le/La directeur régional de l'environnement est chargé de :

- La mise en œuvre, dans les limites de sa zone de compétence territoriale, de la politique nationale de protection de l'environnement et de développement durable ainsi que toutes les décisions et directives de l'administration du Département du Développement Durable,
- Le pilotage de la gestion des données environnementales régionales,
- La mise à la disposition du Département et des acteurs régionaux et locaux d'informations factuelles, précises, fiables et à forte valeur ajoutée leur permettant de prendre des décisions pertinentes concernant les problématiques environnementales régionales,
- Le pilotage, la coordination, l'animation et l'évaluation des activités de la Direction régionale,
- La représentation du Département au niveau régional,
- La veille sur le respect et l'application des textes réglementaires dans le domaine de l'environnement et du développement durable,
- La gestion des processus d'évaluation environnementale en collaboration avec les partenaires institutionnels,
- L'élaboration et la mise en œuvre du Programme Régional de Contrôle Environnemental (PRCE) ;
- La contribution à l'élaboration et à l'exécution des études, projets et actions menées par le Département,
- La participation à l'élaboration d'une documentation et de guides pratiques traitant des problématiques environnementales au niveau de la région ou des questions et données visant l'information et la sensibilisation,
- Participation à l'évaluation des performances des politiques publiques régionales en matière de gestion de l'environnement,
- Appui aux acteurs régionaux et développement des partenariats.

### COMPETENCE REQUISE POUR LE POSTE

#### Les savoirs :

- Sciences de l'environnement
- Développement durable
- Droit de l'environnement
- Cadre juridique et institutionnel
- Système d'information / SIG
- Technique d'évaluation de l'environnement
- Gestion Administrative
- Techniques de management
- Gestion de projets.

**Les savoir-faire :**

- Définir et formuler des stratégies
- Expliciter les stratégies, les politiques, les orientations et les objectifs du Département
- Mettre en œuvre les techniques de gestion des projets
- Mettre en œuvre les techniques d'analyse et de synthèse
- Mettre en œuvre les techniques de suivi, d'évaluation et de reporting
- Conduire des enquêtes, des investigations et des études
- Elaborer des rapports, des bilans et des notes de synthèses
- Animer une équipe
- Conduire une réunion
- Utiliser les outils bureautiques
- Mettre en œuvre les techniques de communication
- Mettre en œuvre les techniques de négociation.

**Les savoir-faire comportementaux :**

- Résister au stress et être proactif,
- Savoir déléguer et simplifier les processus
- Être organisé, rigoureux et capable de prioriser dans un environnement multitâche
- Travailler en transversalité avec des profils et des niveaux hiérarchiques variés
- Avoir le sens de l'écoute et de la diplomatie dans les relations internes et externes
- Être capable de fédérer des équipes autour d'objectifs communs
- Être capable de gérer le stress, les tensions ou les imprévus avec discernement et sens des responsabilités
- Être force de proposition dans l'amélioration continue des méthodes et outils de travail
- Respecter les délais, la confidentialité et les obligations de service public.

**RELATIONS ET ENVIRONNEMENT :**

Le/La directeur régional de l'environnement relève directement du secrétariat général.

Le/La directeur régional de l'environnement supervise les services suivants :

- Service du contrôle et des études d'impact sur l'environnement ;
- Service de l'observatoire régional de l'environnement et du développement durable ;
- Service de gestion environnementale.

Sous la supervision de son responsable hiérarchique, il (elle) peut avoir d'autres relations avec d'autres entités internes et externes du Département du Développement Durable.

**EXIGENCES DU POSTE :**

- Disposer d'un haut niveau d'enseignement et de la qualification exigible ;
- Etant fonctionnaire pour une durée minimum de 4 ans ;
- Avoir exercé les missions de chef de service ;
- Maîtrise des langues Arabe et Française ;
- Bonnes connaissances en langue anglaise.